

Rapport de gestion

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

Investir dans l'avenir avec la formation continue



Avant-propos page 2

Entretien avec la direction de l'ISFM page 3

ISFM Compact page 6

Rétrospective page 10

Comptes et budget page 13



Christoph Hänggeli et Werner Bauer

Avant-propos

L'ISFM: l'avenir de la formation médicale oblige

Le présent rapport de gestion expose les activités de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) en chiffres, en textes et en images. Il passe en revue le vaste éventail d'activités de l'ISFM et relève, dans un entretien, les sujets qui ont particulièrement sollicité la direction.

L'évolution des conditions-cadres pour la formation dans les hôpitaux, qui accordent de plus en plus d'importance aux aspects économiques, est un sujet de préoccupation prioritaire. Nous avons besoin de l'engagement de tous les responsables pour défendre efficacement ce que doit être la formation des prochaines générations car l'enseignement des compétences nécessaires est primordial pour la santé de demain.

La formation continue, un devoir pour tous les médecins exerçant une activité clinique, se trouve aussi dans le viseur. Elle se base sur la responsabilité individuelle d'une profession académique mais doit être documentée de manière crédible. Elle doit par ailleurs garantir le maintien des compétences professionnelles tout en ouvrant la voie à leur évolution. Pour ce faire, l'ISFM met à disposition la plateforme de

formation continue, qui permet d'enregistrer simplement les crédits requis et d'imprimer le diplôme de formation continue une fois les exigences remplies.

Les nombreuses activités de l'ISFM ne seraient rien sans le travail rapide et consciencieux des collaboratrices qui traitent les nombreuses demandes de reconnaissance d'établissement et les octrois de titres de spécialiste, organisent les congrès, séances et plus d'une centaine de visites d'établissement ou encore répondent à un nombre toujours plus élevé de demandes de renseignements. Nous profitons de l'occasion pour exprimer nos plus vifs remerciements à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs pour leur engagement mais aussi à tous les membres de la direction, du comité et des commissions.

Le titre de l'avant-propos d'un précédent rapport de gestion s'applique encore sans modération: gestion performante et développement constant.

Dr méd. Werner Bauer Président de l'ISFM Christoph Hänggeli, avocat Directeur de l'ISFM

1 Happel

Entretien avec la direction de l'ISFM

Formation postgraduée et continue: un continuum

L'ISFM a-t-il eu des défis exceptionnels à relever en 2017?

Christoph Hänggeli: Et comment! Le plus grand défi que nous avons eu à relever a été la restructuration du logbook électronique. La version actuelle remplit encore ses fonctions pour documenter la formation accomplie mais elle ne peut plus évoluer de manière pertinente et sa maintenance est très coûteuse. Pour nos informaticiens, l'architecture logicielle est insuffisante par rapport aux possibilités actuelles et ne permet pas de changements importants au niveau du catalogue des objectifs de formation. Pour l'exprimer simplement, il est tout à fait possible par exemple qu'un objectif de formation soit supprimé en psychiatrie quand une nouvelle intervention doit être ajoutée en urologie. Nous devons avoir cette marge.

Et maintenant?

Christoph Hänggeli: Tous les analystes sont arrivés à la même conclusion. Il serait beaucoup plus rapide et meilleur marché de repartir sur une nouvelle base avec un logbook électronique 2.0 au lieu de réparer le système en place. Les experts nous ont garanti que la nouvelle version modulaire disposait d'une programmation beaucoup mieux structurée qui pourra répondre entièrement aux exigences futures. Dans un premier temps, cela signifie des coûts importants mais l'ISFM peut les assumer grâce à ses réserves pécuniaires. En revanche, nous devrons serrer un peu plus les cordons de la bourse pendant quelques années et mettre d'autres projets en attente.



La direction de l'ISFM: Werner Bauer, Giatgen A. Spinas, Regula Schmid, Jean Pierre Keller, Raphael Stolz et Christoph Hänggeli (de gauche à droite).

Giatgen Spinas: J'aimerais ajouter que le logbook électronique occupe une place centrale pour les médecins en formation et qu'il doit donc fonctionner sans problème. A l'avenir, il permettra aussi de traiter plus rapidement les demandes de titres, de fournir des informations statistiques importantes, notamment pour le financement des postes de formation par les cantons.

L'année 2017 a-t-elle aussi été porteuse de bonnes nouvelles?

Werner Bauer. Fondamentalement, le modèle de formation postgraduée suisse a du succès, c'est ce qui ressort des nombreux contacts avec l'étranger. Les visites d'établissement par exemple, qui ont lieu après chaque changement de responsable, suscitent un vif intérêt. Par ailleurs, le Département de l'intérieur procède en ce moment à l'accréditation de la formation postgraduée. Tous les sept ans, cela permet de renouveler le mandat de l'ISFM pour l'octroi des titres fédéraux de spécialiste mais c'est aussi l'occasion de formuler des conditions. Selon nos informations, les recommandations des experts sont foncièrement positives.

Le modèle de formation postgraduée suisse associe prestation et enseignement. Cela ne crée-t-il pas des conflits?

Regula Schmid: Ce modèle jouit d'une longue tradition et remplit sa mission de manière satisfaisante tant que les conditions requises sont données aux établissements de formation: les médecins cadres doivent suffisamment encadrer et superviser les médecins-assistants. Les expériences acquises au lit du patient, au bloc opératoire ou pendant les consultations constituent en effet un fondement crucial pour développer les compétences nécessaires. Sans médecins motivés et sans suffisamment de temps, cela ne fonctionne pas.

Werner Bauer. Vous parlez de conflits. Oui, il y en a et ils s'accentuent. Les conditions-cadres de la formation ne s'améliorent pas en raison d'exigences en matière d'efficacité toujours plus élevées dans les hôpitaux, tout comme les charges administratives et économiques des médecins cadres. Dans les hôpitaux aussi, le temps c'est de l'argent. Mais, hélas, le financement de la formation postgraduée est

loin d'être garanti de manière satisfaisante. C'est pourquoi nous devons tous faire preuve aujourd'hui d'un engagement particulier, sans perdre de vue que la transmission des compétences nécessaires aux générations futures revêt une importance absolument essentielle.

De nouvelles méthodes didactiques pourraientelles venir épauler la formation postgraduée et continue?

Giatgen Spinas: Certainement, mais jusqu'à un certain point. Avec le soutien de simulateurs, il est déjà possible aujourd'hui de proposer de très bonnes formations continues interdisciplinaires en anesthésie, en médecine intensive et aussi en médecine d'urgence. La simulation et la robotique, actuellement en pleine expansion, contribueront aussi à surmonter une difficulté croissante, à savoir disposer d'un nombre suffisant de cas pour s'exercer à des interventions chirurgicales.

L'ISFM peut-il influencer le nombre de médecins en formation selon les disciplines?

Jean Pierre Keller. Cette question fait l'objet de vives discussions, aussi du point de vue de la proportion de médecins de famille et de médecins spécialistes. Les sociétés de discipline et l'ISFM ne peuvent exercer qu'une influence indirecte et limitée sur le nombre de spécialistes via les exigences des programmes de formation. La question de savoir si un pilotage pertinent avec une planification adaptée au besoin est possible et souhaitable suscite plutôt le scepticisme.

L'ISFM a aussi un mandat à honorer dans le domaine de la formation continue. Le fait-il avec la plateforme de formation continue?

Raphael Stolz. Oui mais pas seulement. Chaque société de discipline élabore un programme sur la base de la Réglementation pour la formation continue de l'ISFM répondant aux aspects particuliers de la discipline.

La plateforme de formation continue est un instrument qui fonctionne sans problème pour documenter la formation continue et avec lequel les sociétés de discipline valident les sessions saisies avant que le diplôme de formation continue puisse être imprimé. Même si la

médecine est une profession académique qui s'exerce de manière autonome et responsable, nous ne pouvons pas ignorer que la formation continue est un devoir et que les patients, les assureurs et les politiques attendent qu'il soit rempli et attesté de manière crédible.

Comment voyez-vous les prochains développements? On parle déjà d'un continuum de la formation prégraduée, postgraduée et continue. Qu'en est-il?

Werner Bauer. Ce continuum devient de plus en plus important et c'est un immense défi de le mettre en place. Demain, le champ d'action d'un médecin au moment de partir à la retraite sera très différent de celui d'un médecin qui vient d'obtenir son titre de spécialiste. Le maintien des compétences et l'apprentissage de nouvelles compétences exigeront la création de structures et d'évaluations supplémentaires. Au niveau mondial, on ne parle d'ailleurs pratiquement plus de formation continue mais de «continuing professional development». Vu sous cet angle, l'ISFM ne devrait pas être à court de travail.



La direction de l'ISFM: Regula Schmid, Giatgen A. Spinas, Jean Pierre Keller, Raphael Stolz, Werner Bauer et Christoph Hänggeli (de gauche à droite).

ISFM Compact

Evénements-clés en 2017

En 2017, l'ISFM a atteint de nombreux objectifs. Trois exemples pour les illustrer:

Logbook électronique 2.0: comme prévu, le 1er module facilitera le traitement des demandes de titre dès le 1er trimestre 2018.

Formation continue: suite au dépôt de 7000 demandes, 50% des médecins soumis au devoir de formation continue sont aujourd'hui détenteurs d'un diplôme de formation continue. Loi sur les professions médicales: s'il est inscrit «médecin» dans le registre, il s'agit bien d'un médecin.

Loi sur les professions médicales (LPMéd): s'il est inscrit «médecin» dans le registre, il s'agit bien d'un médecin

Grâce à l'excellente collaboration entre la FMH et l'ISFM, le corps médical a réussi il y a trois ans à ancrer dans la loi sur les professions médicales deux principes importants pour protéger les patients. Avant de pouvoir exercer en Suisse. les médecins doivent désormais être inscrits dans le registre officiel des professions médicales (MedReg) et pouvoir justifier des connaissances linguistiques nécessaires à l'exercice de leur profession. La loi révisée est entrée en vigueur le 1er janvier 2018 après trois ans de travaux préparatoires. Le registre officiel des professions médicales (MedReg) recense tous les médecins autorisés à exercer une activité médicale. Les diplômes de médecin suivants peuvent y figurer:

- Diplômes fédéraux de médecin
- Diplômes de médecin européens formellement reconnus par la MEBEKO
- Diplômes de médecin de pays tiers vérifiés par la MEBEKO pour autant qu'ils autorisent leurs détenteurs à exercer la médecine dans le pays leur ayant délivré le diplôme et qu'ils se basent sur au moins six ans d'études universitaires à plein temps.

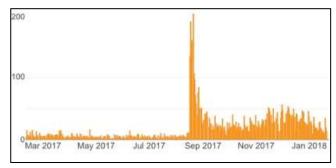
Avant d'engager un médecin, les employeurs sont tenus de vérifier si celui-ci figure dans le MedReg. Tout employeur qui contrevient à cette règle ou tout médecin qui exerce sans être inscrit au registre est punissable d'une amende ou d'une sanction disciplinaire des autorités sanitaires cantonales. Les médecins étrangers qui pratiquent déjà en Suisse et qui ne figurent pas encore dans le registre ont jusqu'à fin 2019 au plus tard pour s'inscrire. Grâce à l'obligation d'être inscrit dans un registre public, les «faux médecins» qui ont fait la une des médias ces dernières années appartiennent au passé et les faux diplômes sont aisément reconnaissables, vu que tous les titres de spécialiste décernés par l'ISFM ou reconnus par la MEBEKO sont inscrits au registre. Autrement dit, s'il est inscrit «médecin» dans le registre, il s'agit bien d'un médecin.

Informations complémentaires:

- Hänggeli / Kuhn, La LPMéd révisée entre en vigueur le 1.1.2018,
 BMS 2017;98:5152
- Registre des professions médicales: www.medregom.admin.ch

Plateforme de formation continue: bientôt un diplôme de formation continue pour tous les médecins?

Un courriel envoyé à tous les médecins soumis au devoir de formation continue sans diplôme de formation continue valable a réveillé les consciences, car depuis septembre 2017, pas moins de 5000 demandes nous sont parvenues via la plateforme de formation continue (cf. graph. 1).



Graph. 1: répartition des 7000 demandes de diplôme de formation continue de l'ISFM (12 mois)

Le devoir de formation continue ancré dans la loi sur les professions médicales et la Réglementation pour la formation continue signifie non seulement attester sa participation aux sessions de formation, mais implique aussi de remplir les exigences de l'un des 45 programmes de formation continue, attestées par le diplôme de formation continue. Autre avantage: valable trois ans, le diplôme de formation continue est automatiquement publié dans le registre des médecins www.doctorfmh.ch et toutes les prestations relevant des droits acquis sont automatiquement prolongées pour trois ans supplémentaires. Toutes les sociétés de discipline médicale sont désormais affiliées à la plateforme de formation continue et plus de 15 000 médecins se sont laissé convaincre par sa facilité d'utilisation. Autrement dit, en Suisse, eniron 50% des médecins soumis au devoir de formation continue sont détenteurs du diplôme. Rattraperons-nous bientôt nos confrères autrichiens qui sont 95% à détenir un diplôme de formation continue?

Informations complémentaires:

www.siwf.ch > Formation continue > Actualités

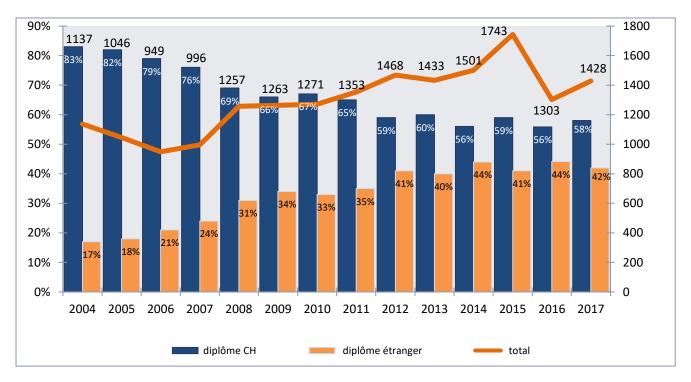
- Avez-vous un diplôme de formation continue de l'ISFM?
- Questions fréquemment posées (FAQ) sur la formation continue

Logbook électronique 2.0: premier module bientôt opérationnel

Le développement du logbook électronique avance comme prévu, l'objectif étant de proposer un outil basé sur la structure informatique la plus moderne possible afin de permettre aux médecins en formation de documenter leur formation postgraduée de manière simple et sûre. Le premier module du nouveau logbook électronique sera mis en service au cours du premier trimestre 2018.

Octroi de titres de spécialiste: nous remontons la pente

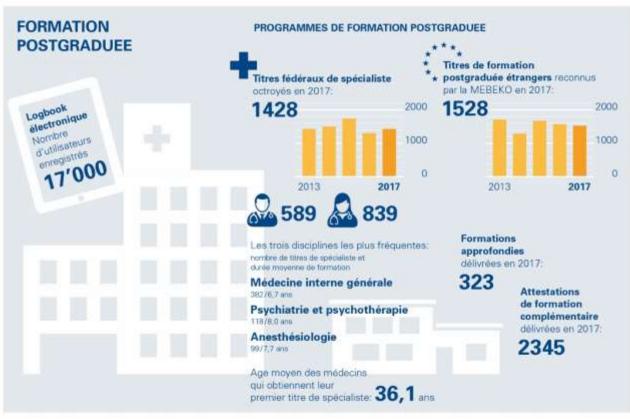
La différence entre le nombre de titres attribués en 2015 (1743) et en 2016 (1303) est importante: moins 441 titres (cf. graph. 2). Nous remontons à présent la pente avec 1428 titres octroyés au cours de l'année écoulée. Cette évolution était prévisible, vu le nombre croissant de médecins en formation qui influe positivement sur le nombre de demandes de titre. La reconnaissance des diplômes de médecin européens suit la même évolution et impliquera ces prochaines années une augmentation du nombre d'octroi de titres.



Graph. 2: évolution du nombre de titres de spécialiste attribués entre 2004-2017

SIWF DE 2017







SIWFEMH 2017



ENQUETE 8060 1143 **AUPRES DES** médecins-assistants ont participé à l'enquête établissements ont été évalués (taux de réponse 69,8%) MEDECINS-**ASSISTANTS** 82 médecins-assistants sur 100 considérent que Faut-Il piloter de manière ciblée la conciliation entre formation postgraduée et vie privée le nombre de médecins formés dans chaque discipline? est satisfaisante à très satisfaisante. Temps partiel (50% à 75%); (99999999999 Médecins-Responsables d'établissements assistants. de formation: Temps partiel Temps partiel (76% à 94%): 999999999(Temps plein 00000000 (100%): 30% De nombreux médecins-assistants considérent que la 32% réduction de la charge administrative est la mesure la plus efficace pour améliorer la conciliation entre formation postgraduée et vie privée. ■ Non Ne sait pas

Rétrospective

Le secrétariat de l'ISFM

L'ISFM est le centre de compétences pour toutes les questions relatives à la formation postgraduée et continue en Suisse. Le secrétariat de l'ISFM fait office de centre administratif et d'interlocuteur pour les médecins, les institutions et les autorités. Christoph Hänggeli dirige le secrétariat de l'ISFM qui comprend quatre sections:

Secrétariat

Le secrétariat gère les organes législatifs (direction, comité et assemblée plénière) de l'ISFM. Au cours de l'année passée sous revue, ces trois organes ont, lors de leurs onze séances, révisé 21 programmes de formation postgraduée (titres de spécialiste et formations approfondies) et quatre programmes en vue de l'obtention d'attestations de formation complémentaire (AFC).



Petra Bucher, responsable du secrétariat

L'ISFM a également créé une nouvelle AFC en «Médecine de l'addiction» et converti les AFC «Traitement interventionnel de la douleur» et «Médecine du sport» en une formation approfondie interdisciplinaire. Pour la formation approfondie en neuro-urologie, le comité a décidé d'introduire le caractère éliminatoire de l'examen.

Il incombe également au secrétariat de gérer la formation continue. Cet automne, tous les médecins sans diplôme de formation continue ou dont celui-ci était échu ont été informés des avantages de la plateforme de formation continue de l'ISFM. La circulaire d'information n'a pas seulement donné lieu à 1000 appels télé-

phoniques et plus de 1000 courriels, elle a également suscité un flot de demandes de diplôme (plus de 7000 en 2017).

L'ISFM pilote également la reconnaissance des sessions de formation continue non spécifiques dans le domaine de l'éthique, de l'économie de la santé, de la médecine des assurances, du management et de la gestion, de l'enseignement, etc. Au cours de l'année passée, l'ISFM a examiné 141 demandes; 130 sessions ont été approuvées et ont obtenu le label «ISFM approved».

Relations internationales

La section «Relations internationales» répond en moyenne à 750 courriels de médecins étrangers par an qui souhaitent obtenir des informations sur la manière dont ils pourront exercer en Suisse, la reconnaissance de leurs diplômes ou l'obtention d'un titre fédéral de spécialiste. Cette section soutient également les médecins qui prévoient d'accomplir une période de formation à l'étranger et leur fournit des informations sur les attestations requises et sur le système suisse de formation postgraduée.

La section traite également les demandes d'organisations médicales étrangères relatives à la formation postgraduée et continue générale et spécifique.



Barbara Linder, directrice suppléante de l'ISFM, responsable de la section Relations internationales

Diplômes

La section Diplômes se charge de l'octroi de plus de 80 titres de spécialiste et de formation approfondie. Les 17 collaboratrices de la section évaluent chaque année pas moins de 3000 demandes et plans de formation et établissent, pour chaque demande, une prise de position à l'intention de la Commission des titres qui se charge ensuite de vérifier si les conditions pour l'obtention d'un titre de spécialiste ou d'un diplôme de formation approfondie sont remplies. Les collaboratrices rédigent ensuite une décision juridiquement valable à l'intention des candidats. Elles soutiennent et conseillent également les médecins pour toute question relative aux programmes de formation, à leur cursus et à la saisie de leur formation postgraduée dans le logbook électronique. Durant l'année passée, 1428 titres de spécialiste ont été décernés au total.

Après 42 années passionnantes et intenses au service de la FMH (et depuis 2009, de l'ISFM), Esther Würz, responsable de la section, a pris sa retraite. L'ISFM a ainsi non seulement perdu une collaboratrice estimée, mais également 40 années de savoir-faire. Nous tenons donc à la remercier chaleureusement pour sa fidélité et son engagement.

Nicole Gonseth et Alexandra Baptista ont repris le flambeau et dirigent désormais la section de main de maître après un départ sur les chapeaux de roues.



Nicole Gonseth, responsable de la section Diplômes



Alexandra Baptista, responsable suppléante de la section Diplômes

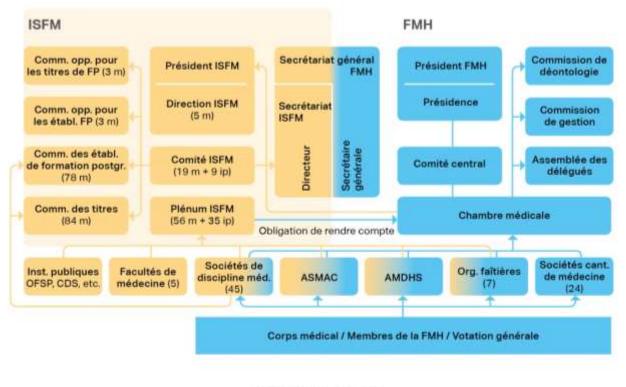
Etablissements de formation postgraduée

En 2017, la Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP) a reconnu 247 nouveaux établissements (dont 180 cabinets médicaux), elle en a réévalué 242, biffé 92 de la liste des établissements reconnus (dont 61 cabinets médicaux), et rejeté 5 demandes de reconnaissance. Les établissements de formation sont généralement soumis à une procédure de réévaluation lorsque les critères de reconnaissance du programme de formation sont révisés ou lors d'un changement de responsable.



Renate Jungo, responsable de la section Etablissements de formation postgraduée

Les visites d'établissement sont un élément-clé de la procédure de reconnaissance ou de réévaluation. Un groupe d'experts se rend sur place afin d'apprécier les conditions de formation et de vérifier si le concept de formation et les critères requis sont appliqués. Ils établissent ensuite une recommandation à l'intention de la Commission des établissements de formation postgraduée. En 2017, 113 établissements de formation ont fait l'objet d'une visite.



Direction de l'ISFM



AMDHS	Association des médecins dirigeants	m, ip		SSGO	Société suisse de gynécologie
	d'hôpitaux de Suisse	MEBEKO	Commission fédérale des		et d'obstetrique
ASMAC	Association suisse des médecins-		professions médicales	SSMIG	Société suisse de médecine
	assistant(e)s et chef(fe)s de clinique	OFSP	Office fédéral de la santé publique		interne générale
CDS	Conférence suisse des directrices et	SSAR	Société suisse d'anesthésiologie	SSP	Société suisse de pédiatrie
	directeurs cantonaux de la santé		et de réanimation	SSPath	Société suisse de pathologie
FP:	formation postgraduée	SSC	Société suisse de chirurgie	SSPneu	Société suisse de pneumologie
H+ .	H+ Les hopitaux de Suisse	SSCM	Société suisse de chinurgie	SSPP	Société suisse de psychiatrie
IML.	Institut d'enseignement médical de		de la main		et de psychothérapie
	l'Université de Berne	SSDV	Société suisse de dermatologie		The same of the sa
			et vénéréologie		

Comptes annuels 2017 et budget 2019

en milliers de CHF	Résultat 2017	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019
Produits				
Titres de spécialiste (2016: 1'303 / 2017: 1'428)	5'052	5'310	5'305	5'305
Titres de médecin praticien (2016: 89 / 2017: 36)	72	80	80	80
Formations approfondies (2016: 297 / 2017: 322)	154	150	150	150
Attestations d'équivalence (2016: 0 / 2017: 0)	-3	-4	0	0
Renseignements / Plans de formation (2016: 109 /	37	27	200	200
2017: 121)				
Titres de FP en neuropathologie (2016: 3 / 2017: 8)	5	44	0	0
Réimpression de diplômes (2016: 46 / 2017: 27)	3	5	2	2
Taxes de recours	15	16	31	15
Taxes de certification att. formation compl.	25	19	19	25
Taxes de certification pour EFP	515	150	500	500
Visites d'accréditation d'établissements de formation	558	550	600	600
Reconnaissance des sessions de formation	51	45	45	55
continue (ISFM approved)				
Emoluments plate-forme de formation continue	93	180	180	180
Taxes séminaires et participation Teach the teachers	42	30	30	40
Autres recettes	5	2	5	5
Total des produits	6'624	6'603	7'147	7'307
rotar doo produito	0 02 .	0 000		
Charges				
1. Charges pour prestations fournies				
Indemnités Commission des titres (SSPP)	-7	-7	-7	-7
Indemnités ISFM (ISFM approved)	– 18	- 24	- 24	– 19
Indemnités cheffe de projet Titres de spécialiste	-3	-2	-2	-2
Indemnités Visites d'établissements	- 236	- 250	- 250	- 260
Frais de manifestation (location, consommations, etc.)	– 44	- 40	- 58	- 40
Diplômes de titre de spécialiste	- 68	- 60	- 60	- 60
Diplômes de formation approfondie	– 15	– 12	– 12	– 12
Frais de projets (promotion projets, Award, symposium	-71	- 100	- 180	- 220
MedEd, site internet)				
Projet Plate-forme électronique de formation continue	13	0	0	0
Projet e-Logbook 1	– 150	- 500	- 50	0
Projet e-Logbook 2	- 365	0	- 750	- 950
Projet Enquête auprès des médecins-assistants	– 173	– 187	– 177	– 177
Projet Informatisation section EFP	- 114	- 30	- 30	- 30
Projet Accréditation	– 275	- 400	- 400	0
Projet Teach the teachers	-74	- 100	- 80	- 80
Total des charges pour prestations fournies	- 1'625		- 2'080	– 1'847
2. Frais de personnel				
Salaires	– 2'816	<i>–</i> 2'737	– 2'860	– 3'097
Indemnités Commission des titres	- 120			
Indemnités ISFM (plénum / comité / directeur du projet	- 94	-70	-70	- 75
e-Logbook / CO)				
Indemnités CEFP	– 45	– 50	– 50	– 50

en milliers de CHF	Résultat 2017	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019
Indemnités Visites d'établissements Assurances sociales Autres frais de personnel Prestations de tiers Total des frais de personnel	- 164 - 511 - 59 - 33 - 3'843	- 539 - 115 - 14	– 569 – 116	
3. Autres frais d'exploitation Entretien et réparations Frais de véhicules et de transport Administration et informatique Total des autres frais d'exploitation	0 -1 -74 -75		-40	- 1 - 1 - 21 - 23
4. Compensations internes Prestations «achetées» à la FMH par l'ISFM et vice versa				
a) Compensations internes selon le compte de charges				
Service de traduction Division ICT Division Service juridique Division Données, démographie et qualité Autres Moins les prestations fournies à la FMH b) Compensations internes selon forfaits Location	- 111 - 261 - 253 - 81 - 12 24 - 695		- 95 - 220 - 330 - 80 - 12 29 - 708	- 105 - 230 - 270 - 80 - 10 0 - 695
Matériel de bureau / Impression / Ports Téléphone / Comptabilité ICT Registre des médecins / Service Administration des membres	- 66 - 173 - 572 - 100	- 67 - 173 - 558 - 100	- 66 - 173 - 572	- 66 - 173 - 572
Total des compensations internes	- 1'031 - 1'725	- 1'017 - 1'846	- 931 - 1'639	- 931 - 1'626
Total des charges	- 7'268	- 7'470	- 7'756	- 7'781
Charges Produits Bénéfice (+) / Perte (-) d'exploitation	- 7'268 6'624 - 645	- 7'470 6'603 - 867	– 7'756 7'147 – 609	- 7'781 7'307 - 475
Restitution de cotisations avant/après obtention du titre Compensation pour restitutions	585 - 585	700 - 700	400 - 400	405 - 405
RESULTAT	– 645	– 867	- 609	– 475

Budget 2019 provisoire / sous réserve d'approbation par la Chambre médicale en automne 2018

L'ISFM: un gage pour des médecins compétents

L'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) accompagne les médecins diplômés tout au long de leur carrière professionnelle, après leur formation prégraduée. Il leur garantit une formation postgraduée et continue de haute qualité, adaptée aux besoins de la population. Depuis avril 2009, l'ISFM organise la formation médicale postgraduée et continue sur mandat de la Confédération. Alors que la première vise à former les médecins spécialistes de sorte qu'ils exercent leur activité professionnelle sous leur propre responsabilité, la formation continue a pour objectif de maintenir les compétences acquises pendant la formation pré- et postgraduée et de les actualiser en fonction de l'évolution des progrès de la médecine.

Organe autonome et indépendant de la FMH, l'ISFM réunit tous les acteurs primordiaux de la formation postgraduée et continue. Le large soutien dont il bénéficie et son lien avec les institutions publiques soulignent une volonté de transparence et contribuent dans une large mesure à sa crédibilité. Le maillage de toutes les compétences réglementaires et financières sous un seul toit garantit une mise en œuvre efficace des dispositions de formation postgraduée accréditées par la Confédération. La loi sur les professions médicales (LPMéd) délimite le cadre et le fondement sur lesquels reposent les activités de l'ISFM.



La version brève du rapport de gestion de l'ISFM a été publiée le 28 mars 2018 dans le numéro 13/14 du Bulletin des médecins suisses.

Impressum

Edition: Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
Elfenstrasse 18
3000 Berne 15
siwf@fmh.ch
www.siwf.ch

Concept et rédaction: Doris Schmutz, FMH

Infographie: Marc Siegenthaler

Traduction: Service de traduction de la FMH

Photographie: Bruno Kesseli (1^{ère} et dernière page), Adrian Moser (portraits P. Bucher, N. Gonseth, R. Jungo), Tobias Schmid (portraits Ch. Hänggeli et W. Bauer, A. Baptista, B. Linder, direction)

ISSN: 1664-9524 (online)